



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48287>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-48287

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Saint-André-les-Vergers

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21100322300016

**Ville :** SAINT ANDRE LES VERGERS

**Code postal :** 10120

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 10

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=31280>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024-03

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Catherine LEDOUBLE

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A/ du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A/ du règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 22/05/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Location de bâtiments modulaires à l'Ecole Maternelle République pour les besoins de l'école maternelle Paul Maitrot-.

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne le marché de location et d'implantation de bâtiments modulaires à l'Ecole Maternelle République pour les besoins de l'école maternelle Paul Maitrot. En effet, dans le cadre des travaux de réhabilitation du groupe scolaire Paul MAITROT, il convient de délocaliser la partie maternelle pour l'année scolaire 2024/2025 dans un bâtiment modulaire afin de réaliser les travaux. Conformément aux dispositions de l'article L2113-10 du Code de la Commande Publique le présent marché n'est pas alloti car il ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Les variantes et les prestations supplémentaires éventuelles ne sont pas autorisées dans le cadre de la présente consultation.-.

**Lieu principal d'exécution du marché :** L'espace disponible sur le site du groupe scolaire Maitrot ne permettant pas d'installer ce bâtiment sur site, la municipalité a décidé de l'installer dans l'espace vert de la maternelle République (21 avenue des Tilleuls 10120 Saint-André-Les-Vergers).

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Pour ces visites, l'entreprise devra contacter le service technique municipal aux coordonnées suivantes :servtech@ville-saint-andre-les-vergers.fr Le certificat de visite à joindre à la remise de l'offre sera établi et signé par le représentant de la Ville de Saint-André-Les-Vergers.

**Autres informations complémentaires :** La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.xmarches.fr>. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. La copie de sauvegarde est à déposer à l'adresse indiquée à l'article 6-3 du règlement de consultation. La durée de validité du contrat est de 1 an et 6 mois maximum à compter de la date d'accusé réception de la notification par le titulaire. La date prévisionnelle de début d'utilisation des locaux est le 1er aout 2024. La date prévisionnelle d'achèvement d'utilisation des locaux est le 31 juillet 2025. Le présent marché est traité à prix mixte. Les prestations traitées à prix global et forfaitaire sont celles décrites à l'article D1 de l'acte engagement. Les prestations traitées à prix unitaire sont celles décrites à l'article D2 de l'acte d'engagement. Ces dernières seront déclenchées via bon de commande du représentant du pouvoir adjudicateur. Ce prix unitaire ne pourra être déclenché que pendant la durée de validité de la phase n° 3 et dans la limite du montant quantitatif maximum fixé audit article D2. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Les sous-critères du critère valeur technique sont les suivants: - La pertinence et la qualité de la méthodologie proposée pour les opérations d'installation et de retrait des modules préfabriqués, y compris les mesures de sécurités et de protections déployées ainsi que les modalités de nettoyage et de remise en état de l'existant, sous-critère noté sur 25 points ; - La pertinence et la qualité (en termes d'agencement, d'organisation et de fonctionnalité) des locaux proposés ainsi que la pertinence de la solution proposée pour leurs incorporations dans l'espace dédié, sous-critère noté sur 50 points ; - La pertinence et la qualité des modalités et de la méthodologie d'intervention pour des opérations de maintenance et de réparation, sous-critère noté sur 25 points Le délai de validité des

offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cas échéant, le délai de validité des propositions négociées, sera de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2024**